La sixième demande du Notre Père : Pour une discussion posée

Innocent Himbaza, EERF Môtier-Vully et Université de Fribourg

Une question philologique

Si le NT a été écrit en grec, Jésus parlait l'araméen, une langue sémitique proche de l'hébreu. Si donc Jésus a appris à ses disciples à prier, c'est l'araméen qu'il a utilisé. Les paroles de Jésus transmises en grec sont donc une traduction de l'araméen dont nous n'avons pas de traces écrites. Il faut redire que la traduction « ne nous soumet pas à la tentation » est juste (les traductions en général)!! Le problème est dans la réception actuelle de cette formule dans le monde francophone, il ne se trouve pas au niveau de la compréhension philologique de la sixième demande.

Mt 6,13 = Luc 11,4

Grec : καὶ μὴ είσενέγκης ἡμᾶς είς πειρασμόν, (texte transmis tel quel sans variantes).

Le verbe είσενέγκης est un subjonctif, aoriste, actif, 2e sg du verbe είσφέρω (είς φέρω): faire venir/ faire entrer / mener / apporter / porter vers / dans.

Le verbe grec viendrait de l'araméen עלל ou איתי) ou עלל au haphel (= hébreu בוא au hiphil): faire entrer, amener, conduire, apporter, porter. Les communautés syriaques actuelles utilisent « oulla tal'ann » (donc la racine עלל correspondant à l'hébreu « we'al teviénou » (de la racine בוא).

Les occurrences de ce verbe dans l'AT montrent que le sens causatif est nettement plus courant que le sens permissif (consentir à quelque chose). Cependant, l'idée de « laisser entrer » peut être entendue par exemple en Es 58,7 et 60,11 en hébreu (ici le grec utilise $\epsilon i\sigma (\alpha \gamma \omega)$). Le sens causatif laisse entendre que Dieu pousse l'humain dans la tentation /épreuve (le cas d'Abraham), alors que le sens permissif laisse entendre que Dieu permet que l'humain soit confronté à la tentation / épreuve (le cas de Job, le cas de Jésus). Sur ce point, il y a une évolution théologique qui tend à mettre la tentation à l'actif de quelqu'un d'autre que Dieu.

Une question théologique pour notre génération

- 1) L'évolution théologique de cette question a amené deux conceptions dans le NT : la Lettre de Jacques 1,13-14 affirme que Dieu ne tente personne, alors que selon la Lettre aux Corinthiens 10,13, Dieu permet la tentation. Pour certains, c'est donc en définitive Dieu qui tente l'humain. Dans ce cas, nous choisissons ou nous préférons une option, mais les deux existent! D'autres tentent de concilier les deux, mais c'est une autre question.
- 2) Le Notre Père demande-t-il d'être soutenu dans la tentation pour la surmonter ou de ne pas être tenté? La frontière n'est pas très nette, mais il me semble que la 6e demande (Mt 6,14//Lc 11,4) va dans le sens de Mt 26,41//Mc 14,38//Lc 22,40.46, où, à l'heure de sa passion, Jésus demande de veiller et prier pour ne pas entrer dans la tentation. Donc pour moi, puisque la tentation existe et menace (Lc 8,13), le Notre Père demande qu'elle nous soit épargnée! Cette idée est mise deux fois dans la bouche de Jésus, même si elle n'est pas la seule qui existe.
- 3) Avec le temps, on observe que les humains adaptent le langage pour mieux exprimer leur compréhension de Dieu qui évolue et se diversifie. Si donc les francophones de notre époque se posent des questions sur un Dieu qui « soumet » à la tentation (= fait entrer en tentation), il est judicieux pour les Églises de préciser leur propos. Pour moi c'est là le nœud du problème [c'est comme à un certain moment on a arrêté de dire « une personne handicapée » pour adopter « une personne vivant avec handicap » : ce n'est effectivement pas la même chose, mais la sensibilité n'est pas la même dans toutes les langues]. Et « Ne nous laisse pas entrer en tentation » est une solution possible, puisqu'elle respecte au moins une des connotations du verbe d'origine, surtout en araméen (et en hébreu, alors que je ne connais pas de connotation permissive pour le verbe grec utilisé), et qu'en même temps elle répond à la préoccupation de la génération présente. Cette solution n'est cependant pas exclusive, on peut également garder la forme causative et dire « fais que nous n'entrions pas en tentation » (Voir F. Bovon, L'Évangile selon Saint Luc 9,51-14,35, CNT IIIb, Genève : Labor et Fides, 2011, p. 127-128). Les deux formulations font écho à Mt 26,41 et ses parallèles. Les pères de l'Église interprétaient « ne nous laisse pas succomber / emporter »...

Une question de procédure et d'égo

Les catholiques ont révisé le Notre Père, à l'occasion de la Bible traduction liturgique. Le projet n'était pas la révision du Notre Père en tant que tel. En 2011, ils ont demandé aux protestants Suisses de se prononcer sur la nouvelle traduction, avec l'idée de l'adopter pour la prière commune (*certaines Églises n'ont pas été consultées...*).

A l'époque (j'étais au CS), j'ai vu la prise de position de la FEPS en projet, soumise à l'EERF, et j'ai plaidé pour que la FEPS accepte d'entrer en matière (à l'instar des protestants Français) et qu'elle propose d'élargir la question aux autres parties du Notre Père et à tout le monde francophone... La réponse négative de la FEPS mettait en question l'unilatéralisme catholique, contrairement à la démarche œcuménique des années 60.

Il me semble qu'en laissant la porte ouverte à la discussion, les chrétiens francophones n'auraient pas de mal à trouver une bonne solution pour que nous disions ensemble cette belle prière que Jésus nous a apprise en araméen, traduite en grec et ... en français.